

Reims, le 20 juin 2020



Chère Bridgeuse, cher Bridgeur,

Notre Fédération Française de Bridge, conformément au décret 2020-663 du 31 mai, a rédigé un guide sanitaire pour la réouverture des clubs, il y a une dizaine de jours.

Notre Comité de Champagne a provoqué une réunion regroupant la MBC, le CBRC et le club de Champfleury, pour envisager les aménagements susceptibles de rendre possible la reprise de nos activités.

Nos tables de bridge ont pour l'instant été mises de côté pour faire place à des plus grandes et sur ces tables ont été mis en place des cloisons écrans en plexiglass garantissant une distanciation physique dispensant du port du masque. Les tables sont elles-mêmes suffisamment éloignées. Sept tables sont ainsi disposées dans la salle A et trois dans la salle B. Les sanitaires ont été rééquipés d'essuie-mains papier. Voilà pour l'espace et les équipements.

Les locaux seront nettoyés après chaque séance avec les produits appropriés. Les déplacements devront être limités au maximum, la position assise à la table privilégiée, la station debout devant être limitée, voire interdite sans raison.

Une photo de la salle A est jointe à ce courrier (page ci-après), ainsi que le *protocole à respecter par les joueurs* qui a été rédigé par notre Fédération.

Notre Conseil d'Administration a autorisé la réouverture dès le jeudi 25 juin pour son tournoi de 14 heures. Ensuite, il y aura tournoi de régularité le lundi et le jeudi.

Les tournois du jeudi 25 juin et lundi 29 juin seront gratuits.

Pour information, les licenciés du club de Champfleury pourront se joindre à nous tant que leur club restera fermé, voire même en juillet et en août. Le club de Champfleury organisera, dans l'attente de sa réouverture 1 ou 2 tournois auxquels il vous sera possible de participer, dans la mesure des places disponibles, les jours vous seront communiqués dès qu'ils seront définis.

Salle A

